





Le Mans • 14 et 15 janvier 2006 Arche de la nature • Bois de l'Epau



























De vraies réponses aux vraies questions

vie des cantons

Un large débat mobilise depuis plusieurs semaines déjà les élus et représentants des communes rurales, quelle que soit leur sensibilité, autour du maintien des services publics.

J'adhère par principe à cette réflexion légitime, convaincu de tout temps que la vitalité de l'espace rural passe par un maillage équilibré des services sur les territoires non urbains.

Mais tout aussi légitimement nous devons nous poser la question essentielle de la nature des services qui pourront assurer l'avenir de l'espace rural.

En disant cela c'est aux habitants que l'on doit penser puisque sans eux l'intensité de la vie rurale ne demeure qu'une aspiration vide de sens. Or la demande de service ne peut se concevoir limitée exclusivement aux services publics. Pour ne pas manier la langue de bois mais pratiquer le parler vrai, le seul qui peut être entendu par la population, on doit accepter de se poser des questions qui dérangent.

Parmi celles-ci, peut-on affirmer que les chances pour l'espace rural de construire son futur, d'accroître son attractivité, passent par exemple par la présence garantie d'une trésorerie ou d'un service de l'urbanisme sans se préoccuper de la fréquentation rencontrée par ces services?

De la même façon, comment ne pas prendre en compte ce que l'on pourrait appeler la nouvelle ruralité composée de personnes qui ont fait le choix d'habiter dans une commune rurale mais qui n'y vivent pas, leur vie professionnelle

les retenant ailleurs. Comment adapter les lieux et les heures d'accès aux services qui doivent répondre à ces situations qui n'ont aujourd'hui plus rien d'exceptionnel?



Pour présenter l'enjeu différemment on peut avancer que nos concitoyens, lorsqu'ils décident de rester ou de s'installer au-delà des villes, recherchent et attendent "du service, des services" c'est-à-dire ceux qu'ils vont solliciter, ceux dont ils vont avoir besoin régulièrement dans leur vie quotidienne. Et là on restitue la notion de service dans sa vraie

dimension utile. Or les sarthois comme les francais en général sont aujourd'hui d'abord sensibles à l'offre médicale, à l'offre commerciale, à l'offre associative qui, l'une comme l'autre, créent du lien social, à l'offre de prestations à domicile pour les personnes âgées ou peu mobiles, à l'offre d'assistance maternelle facteur décisif dans l'organisation de la vie d'un jeune foyer. Autant de domaines dans lesquels le Conseil général joue ou jouera le rôle d'incitateur et innove.

Naturellement cette énumération n'est pas exhaustive et nous persisterions dans l'erreur d'appréciation en n'intégrant pas, dans les projets et actions de proximité que nous développons, ces attentes qui apparaissent désormais parmi les plus fortes.

Dans la quête d'un aménagement du territoire à la fois plus proche et fructueux, nous devons ne pas occulter cette réalité qui postule pour des lendemains dans lesquels l'équilibre entre l'action orientée vers la cité et celle dévolue au rural doit demeurer un leitmotiv.

Roland du luart

Vice-Président du Sénat Président du Conseil général de la Sarthe



AGRICULTURE

page 6

Nouveaux locaux

ÉCONOMIE

page 7

Sarthe Expansion

VOIRIE

page 8

Giratoire de la Croix-Georgette Déviation de Saint-Saturnin

SOCIAL

page 10

Gens du voyage

ENVIRONNEMENT

page 12

Sensibiliser au tri













CONSEIL GENERAL DES JEUNES

page 13

C'est reparti!

VIE DES CANTONS

page 14

"THÉMA SARTHE"

encart central

A 28 l'européenne

PETITES NOUVELLES

page 18

SPORTS

page 20

Le Cross Ouest-France a 25 ans!

CULTURE

page 24

Les 10 ans des Petites Cités de Caractère



LA SARTHE

Le magazine d'information du Conseil général de la Sarthe Hôtel du Département 72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirectrice de la publication : Directeur de la publication : Roland du Luar, Codirectrice de la publication : Rabienne Labrette-Ménager « Rédaction / Mission de l'information et de la communication « Photos / Page une - Bernard Larvol, Mission information-communication Conseil général « Maquette / A tribu - Le Mans » Mise en page, compogravure / Belouga communication (excepté les pages 3, et 14 à 19) - Le Mans « Impression / Imaye graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 92 / Novembre 2005 / 250 000 exemplaires • Distribution / la poste • Internet / http://www.sarthe.com • http://www.cg72.fr • N°92 NOVEMBRE 2005.



Le soutien du Département

L'aide au monde agricole est une des priorités du Conseil général. Dans ce sens, en 2005 le budget réservé à l'agriculture s'élevait à 2,091 millions d'euros. Cet apport financier a permis au Département de poursuivre ses actions visant à aider l'installation des jeunes agriculteurs et de continuer les soutiens en matière d'interventions agricoles (dans les domaines de la qualité, de la traçabilité...) Au cours de l'année 2005, les actions en faveur de la protection de l'environnement se sont amplifiées. L'accent a été mis sur le recyclage agricole des déchets, mais aussi sur la favorisation de l'utilisation des biocarburants sur les exploitations. En 2006, la mise en place de la nouvelle Politique Agricole Commune aura des incidences sur l'agriculture sarthoise. Le Conseil général est donc amené à mettre au point, en liaison avec la Chambre d'agriculture, une nouvelle politique d'accompagnement des exploitations.

LA SARTHE

Chambre d'agriculture

Bientôt de nouveaux locaux

La Chambre d'agriculture de la Sarthe quittera à l'été 2006 ses locaux de la rue Paul Ligneul au Mans pour rejoindre la Zone du Ribay face à l'université du Maine. Soutenue par le Conseil général, la Chambre d'agriculture souhaite se doter d'un nouvel outil beaucoup plus adapté aux besoins des agriculteurs.



Depuis de nombreuses années, le Département intervient auprès de la profession pour accompagner ses mutations, en particulier par le biais de collaborations avec la Chambre d'agriculture. Dans cette optique le Conseil général est intervenu dans la construction du nouveau site en le subventionnant à la hauteur de 215 000 €. Au total le montant net de l'investissement pour la construction s'élève à 3,57 millions d'euros. La Chambre d'agriculture pourra ainsi disposer d'un siège de 2142 m² avec un parking en sous sol.

En s'installant dans la zone du Ribay, la Chambre d'agriculture rejoint la maison des agriculteurs et le laboratoire d'analyses et de recherche de la Chambre d'agriculture. "Ce transfert permet de réunir l'ensemble des organismes agricoles ce qui offre la possibilité de traiter au mieux les problèmes qui peuvent se poser au monde agricole", note Gérard Véron, président de la commission de l'Agriculture et de l'Equipement Rural du Conseil général.

vie des cantons

Sarthe Expansion

Pour mieux être identifié

Le Comité d'Expansion Economique de la Sarthe vient de profiter de la célébration de son cinquantième anniversaire pour se doter d'une nouvelle appellation. Bienvenue à "Sarthe Expansion"!

Entretien avec son président, Louis-Jean de Nicolay.

La Sarthe : "Pourquoi avoir décidé de changer le nom de cet organisme ?"

Louis-Jean de Nicolay: "Créé en 1955, à la demande du Conseil général, le Comité d'Expansion Economique de la Sarthe vient en effet de célébrer son cinquantième anniversaire. A partir de maintenant, nous allons devenir "Sarthe Expansion". Le choix de ce nouveau nom est dicté par un objectif principal. Il doit nous assurer une meilleure visibilité par rapport aux acteurs de vie économique du département mais aussi au-delà de nos frontières".

La Sarthe : "Quel est le rôle de Sarthe Expansion ?"

Louis-Jean de Nicolay: "L'activité de cet organisme est multiple: accompagner, soutenir et conjuguer la politique définie par le Département dans le domaine économique. Concrètement, cela passe par des actions de prospective et de développement territorial, la promotion du département à travers des opérations de communication, de soutien technique et l'assistance aux entreprises et aux collectivités. Ainsi, le plan 2005-2009 prévoit de renforcer les actions en faveur de la transmission des entreprises, en mobilisant toutes les aides possibles. Actuellement, dans la Sarthe, 30%

des dirigeants d'entreprises industrielles de plus de 10 salariés ont plus de 55 ans. La transmission représente donc un enjeu majeur pour le maintien et la vitalité du tissu économique d'un territoire".

La Sarthe : "Vos souhaits pour l'avenir immédiat et plus lointain de la Sarthe ?"

Louis-Jean de Nicolay: "Parmi les idées avancées, je souhaite que nous mettions en place une veille d'initiative. Pour observer ce qui se passe dans les collectivités, les associations et ailleurs afin de na pas rater une occasion de bonifier, si faire se peut, certains projets. "Sarthe expansion" est également très engagé dans la réflexion sur une future plate-forme logistique. Nous visons non seulement les chargeurs et les transporteurs mais aussi le transit Nord-Sud et la distribution interrégionale. A nous donc de piloter la stratégie de développement économique, par des études, des observations, des prospectives, des choix d'objectifs et de moyens pour assurer une meilleure promotion de notre département mais aussi de rechercher et d'accueillir des investisseurs nouveaux et des entreprises sur notre territoire. La création d'emploi doit être, en permanence, dans notre esprit et dans nos actions".



Les présidents du Comité d'Expansion Economique de la Sarthe:

Gabriel Pecquereaux (1955-1973)

Joël Le Theule (1973-1981)

Michel d'Aillières (1981-1988)

> François Fillon (1988-1992)

Armand de Malherbe (1992-2004)

Louis-Jean de Nicolay (depuis 2004)

Contact:

Sarthe expansion Technopôle Novaxis 75, bd Alexandre-Oyon Le Mans

Tel: 02 43 57 43 02

Le magazine du Conseil général





Parking Saint Martin

Le centre de la commune de Laigné-en-Belin change de visage. Pour le redynamiser et améliorer la sécurité. un giratoire urbain a été réalisé au carrefour des départementales 139 et 144, traversant le centre bourg. Un nouveau cadre de vie a été créé grâce à l'installation d'un éclairage public global et à la mise en place d'espaces végétalisés et arbustifs. Ces aménagements ont été faits en harmonie avec le patrimoine bâti afin de le valoriser. D'un coût total de 393 780 €, ces travaux ont été financés à hauteur de 81 833 € par le Conseil général.

Giratoire de la Croix Georgette

petites nouvelles

Gagner en fluidité

Afin de fluidifier le trafic et d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité routière, le Conseil général a pris l'initiative de réaliser un carrefour giratoire sur la RD 309 au niveau de la "Croix Georgette" à la sortie du Mans en direction de Sablé-sur-Sarthe.



L'ancien carrefour de la "Croix Georgette" fonctionnait avec des feux à trois branches formées par l'intersection de la RD 309 (liaison Le Mans - Sablé-sur-Sarthe) et de la RD 23, route de la Suze-sur- Sarthe donnant également accès à Allonnes par la RD 51. Les importantes files d'attentes qui se formaient sur chacune des branches du carrefour aux heures de pointe pouvaient atteindre plus de 500 mètres et affectaient le bon fonctionnement des intersections voisines. Avec un trafic proche de 13 000 véhicules par jour sur la branche côté du Mans et plus de 6 000 véhicules sur chacune des deux autres voies, il était devenu nécessaire d'apporter des solutions assurant une meilleure circulation sur cet axe routier.

C'est désormais chose faite avec la création

d'un nouveau giratoire qui développe un rayon extérieur de 18 mètres, une chaussée annulaire de sept mètres, des voies d'entrée de quatre mètres de large et des voies de sortie de près de cinq mètres. Le chantier a démarré début 2005 pour le déplacement des nombreux réseaux aériens et souterrains présents sur ce secteur urbain. Les travaux de voirie ont quant à eux débuté au mois de mars pour s'achever en juillet. Il ne reste plus qu'à achever l'aménagement paysager au niveau de l'îlot central et de ses abords immédiats.

Inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général et Jean-Claude Boulard, maire du Mans, le nouveau giratoire, financé à 50% par le Conseil général et 50% par Le Mans Métropole aura coûté près de 1,5 million d'euros.

vie des cantons

Saint Saturnin

Une déviation bienvenue

La déviation de la RN 138, ouverte en octobre, permet de contourner Saint Saturnin et de rendre aux habitants de la ville un peu de leur tranquillité. Financée par l'Etat et la Région, cette nouvelle infrastructure sera transférée au Département au début de 2006.

Commencé en juillet 2003, le chantier de la déviation de la RN 138 à Saint Saturnin est aujourd'hui terminé. La nouvelle route, d'une longueur de 2,7 km, contourne la commune par l'est. Cette déviation a pour but de décongestionner la RN 138, qui connaît régulièrement des périodes de forte affluence dues au trafic entre Le Mans et Alençon ainsi qu'à la proximité de l'échangeur de l'autoroute A 28 et de la zone d'activités des "Portes de l'Océane". Le trafic journalier avait atteint 26 000 véhicules dont 18 % de poids lourds.

Réalisée à la suite d'un engagement de l'Etat pris en 1993, lors de la déclaration d'utilité publique de l'autoroute A 28 Alençon-Le Mans-Tours, cette déviation d'un coût global de 10,5 millions d'euros, a été retenue dans le cadre du contrat de plan 2000-2006 financé par moitié par l'Etat et la Région. Avec la loi de décentralisation votée en août 2004, la compétence de la gestion des routes nationales reviendra dès le début de l'année 2006 au Conseil général, soit un réseau d'une longueur de 296,2 kilomètres. "Le transfert des routes nationales au Département permettra d'assurer une bonne programmation routière", devait déclarer Roland du Luart, président du Conseil général, lors de l'inauguration. A partir de l'année prochaine, c'est donc le Conseil général qui sera directement concerné par les nouveaux projets sur les routes nationales.





Un barreau routier à Luceau

L'A 28 accessible

Avec l'ouverture de l'A 28, le trafic entre Château-du-Loir et l'échangeur de Montabon s'intensifiera. Pour éviter de voir la situation dans le centre de Château-du-Loir s'aggraver, le Conseil général a décidé de créer un barreau routier situé sur la commune de Luceau, au nord-ouest de Château-du-Loir.

Après 16 mois de travaux, le barreau routier entre la RN 138 et la RD 305 devrait ouvrir au mois de décembre en même temps que l'autoroute A 28 entre **Ecommoy et Tours.** L'objectif est de compléter le projet de déviation Est de la RN 138 et de faciliter l'accès au collège de Bercé et au futur centre de secours. En tant que maître d'ouvrage, le Conseil général a investi 3,95 millions d'euros dans cette voie bidirectionnelle de 1,4 km de longueur comprenant plusieurs ouvrages d'art comme le pont au dessus du ruisseau de Profondevaux et le rondpoint de raccordement à la route de Vaas (RD 305), mis en service au mois d'octobre.

Le magazine du Conseil général



Aide aux personnes âgées

Le centre local d'information et de coordination gérontologique (C.L.I.C) a pour mission d'informer et d'orienter les personnes âgées et leur entourage sur les services de maintien à domicile et les solutions alternatives. Ouvert depuis mai 2005, le C.L.I.C Charles **Garnier intervient sur les** cantons de Bouloire, Saint-Calais, Vibraye et les communes de La Chapelle Gaugain et Savigny-sur-**Braye. Des permanences** physiques ont lieu alternativement dans ces communes de 9 h 30 à 12 h 30 du lundi au vendredi. Ce service gratuit propose un accueil personnalisé et conseille sur le maintien à domicile, l'amélioration de l'habitat, la recherche d'établissements... **Une permanence** téléphonique est également assurée de 9 h à 16 h. Renseignements auprès de Béatrice Grandmontagne, animatrice de réseau, au 06 77 62 77 87.

Site Internet EnfEnConfiance

Une assistante maternelle en quelques clics

Le Conseil général a mis en ligne le service EnfEnConfiance qui permet de trouver une assistante maternelle agréée en quelques clics. Avec un répertoire de 5500 professionnelles, la recherche des parents est accélérée et facilitée.

Trouver une assistante maternelle peut parfois s'avérer long et laborieux. Pour faciliter les démarches et réaliser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, le Conseil général a mis en place sur Internet un service baptisé "EnfEnConfiance". La Sarthe est le deuxième département en France, après l'Yonne, à disposer de cet outil. Ce système permet aux parents de trouver rapidement les assistantes maternelles agréées disponibles. Mis en place depuis le mois de septembre, "EnfEnConfiance" monte en puissance grâce à un nombre croissant d'assistantes maternelles qui remplissent les informations concernant leur environnement, leur formation...

Le fonctionnement de ce site repose sur un mode de localisation géographique. Les parents ont deux solutions : renseigner leur adresse et trouver une assistante maternelle proche de leur domicile ou donner un parcours et détecter une assistante maternelle sur le chemin. Après avoir établi cette localisation, un plan apparaît, faisant figurer les professionnelles proches du secteur demandé. En un clic, l'utilisateur est ensuite dirigé sur la page Internet de l'assistante maternelle. Un tableau



Gens du voyage

Deux habitats adaptés pour la sédentarisation

L'Office public de logements sociaux Sarthe-Habitat vient d'achever la construction de deux habitations adaptées pour les gens du voyage sur la commune d'Arnage. Une première en Sarthe.



C'est en prenant l'initiative de s'installer de façon pérenne sur un terrain au lieu dit "le Gaillardier" qu'une famille de gens du voyage a déclenché l'idée de cette opération. La commune d'Arnage décide alors d'y implanter plusieurs familles en habitat adapté et confie à Sarthe-Habitat la maîtrise d'ouvrage de ce projet novateur. Car "l'habitat adapté" pour les gens du voyage, c'est non seulement un habitat dérogeant aux normes habituelles mais qui doit aussi répondre à des besoins très spécifiques. "Pour mener à bien ce projet, Sarthe-Habitat a missionné le bureau d'étude Arhome pour définir le type d'habitat correspondant le mieux aux besoins des familles séjournant habituellement sur l'agglomération mancelle et ayant exprimé auprès des services sociaux du Conseil général un désir de sédentarisation" explique Claire Lemercier, responsable de l'agence Le Mans de Sarthe-Habitat.

Au terme d'une réflexion menée par l'ensemble des acteurs du projet, quatre grands principes vont être retenus et appliqués. "La caravane, installée sur un sol bétonné, reste le lieu où dorment les parents et les enfants. La petite maison comprend une pièce cuisine-séjour et une salle d'eau. Elle est également équipée d'une cuisinière bois assurant la cuisson et le chauffage de la pièce principale. Par ailleurs, un auvent permet de créer un espace de vie communautaire extérieur et l'ensemble de la parcelle est clôturé" souligne Claire Lemercier. L'essentiel des travaux de construction a été confié au chantier d'insertion de la ville d'Arnage. En effet, seuls les enduits intérieurs et extérieurs, les revêtements en enrobé de la cour, les travaux de plomberie et d'électricité ont été réalisés par des entreprises. Une initiative qui renforce la singularité de cette opération exemplaire.



Marcel-Pierre Cléach

Président de Sarthe-Habitat

"La Sarthe": "Pouvez-vous dresser les grandes étapes de ce projet ?" Marcel-Pierre Cléach: "Une première phase de concertation entre Sarthe-Habitat. les architectes et les gens du voyage s'est déroulée de 1999 à 2002. La deuxième phase a concerné le montage des dossiers techniques et financiers. Sarthe-Habitat a confié la conduite du chantier à un moniteur d'opération travaillant en étroite collaboration avec le chantier d'insertion d'Arnage. La préparation des familles pour l'entrée dans les lieux s'est faite dans le cadre d'un comité de pilotage composé de Sarthe-Habitat, du pôle gens du voyage du Conseil général et du Centre social départemental voyageur 72".

"La Sarthe": "à combien s'élève le coût des travaux ?" Marcel-Pierre Cléach: "Le Conseil général, l'Etat, Le Mans Métropole, la commune d'Arnage pour le terrain et son chantier d'insertion, la Caisse d'Allocations Familiales et un prêt COPARIL ont participé au montage financier de ce projet dont le coût total s'élève à près de 100 000 euros".



Le Conseil général intervient

Le Conseil général subventionne le projet structurant du Pays de la Haute Sarthe à hauteur de 565 000 euros. **Cette enveloppe financière** cumule des financements au titre de la compétence déchets du Conseil général, et une dotation "exceptionnelle" accordée au Pays de la Haute Sarthe dans le cadre de sa Convention de Développement Local pour le projet "trie ton biodéchet" considéré comme structurant puisqu'il concerne l'ensemble des communes et communautés de communes du Pays.

Centre de stockage des déchets

Sensibiliser au tri

Que deviennent les déchets après la benne à ordure ? C'est la question à laquelle a voulu répondre le Conseil de développement du Pays de la Haute Sarthe en ouvrant les portes au mois d'octobre du Centre de stockage de déchets ultimes de Ségrie.

Le paysage de la visite n'est pas des plus appétissants mais le fonctionnement de cette déchetterie intéresse le public. Plus de 600 personnes, parmi lesquelles figuraient des représentants du Conseil général et 400 élèves de 19 classes différentes du Pays de la Haute Sarthe se sont rendus sur les

Le but de l'opération était d'informer sur la notion de déchets, de comprendre les différents procédés de leur traitement et de connaître les bases de la réglementation. Ce site, propriété du Syndicat Mixte Intercommunal de Réalisation et de Gestion des Ordures Ménagères (SMIRGEOM), accueille les détritus ménagers de quatre cantons du Pays et les enfouit dans des casiers étanches pour éviter que les résidus ne partent dans la terre. Mais les capacités de stockage ne sont pas illimitées. Une sensibilisation du public au tri des déchets est donc plus que jamais nécessaire.

Alors que le tri des verres et des papiers commence à entrer dans les habitudes, il est souvent oublié que d'autres déchets peuvent faire l'objet de collectes sélectives. C'est pour inciter les habitants à trier mieux que le pays de la Haute Sarthe a lancé en 2004 l'opération "trie ton biodéchet". Ce programme valorise le compostage individuel qui permet de recycler chez soi les déchets ménagers bio dégradables (tontes, restes alimentaires...), afin de réaliser du compost pour les activités de jardinage. Une opération de démonstration sur quatre communes (Ségrie, Vernie, Maresché et Juillé) a été menée : des composteurs individuels ont été mis gratuitement à la disposition des habitants. A la vue des résultats, ce principe sera probablement proposé sur d'autres communes. Le message est clair : trier mieux pour enfouir moins.

Quelques chiffres

En 1999, le Centre de stockage de déchets ultimes de Ségrie accueillait par an près de 5000 tonnes de déchets. Ce chiffre a franchi la barre des 7000 tonnes en 2001, un quantité qui a stagné depuis, grâce au développement des collectes sélectives. Le Centre de Stockage de Déchets Ultimes enfouit les déchets de 30 000 habitants, regroupés dans les Communautés de Communes de la Champagne Conlinoise, du Pays de Sillé, du Pays Belmontais et des Alpes Mancelles, ce qui représente près de 230 kilos d'ordures ménagères par an et par habitant.



Conseil général des jeunes

C'est reparti!

Le Conseil général des jeunes a repris ses activités. Après les élections début novembre et la première séance plénière le 23 novembre, les conseillers généraux jeunes se sont remis au travail. Journal, réunions, actions, ces collégiens ne manquent pas d'occupations!



Depuis plus de dix ans le Conseil général des Jeunes donne la possibilité aux collégiens de s'exprimer et de faire valoir leurs idées sur ce qui les concerne de près. Les actions sont généralement réalisées dans des domaines liés à la solidarité, au sport mais aussi à tout ce qui touche la vie quotidienne à l'école comme la violence ou l'informatique. Lors de la séance plénière, se déroulant à l'abbaye de L'Epau, un thème principal est choisi. Il servira de point de départ à la réalisation d'actions concrètes. Ensuite, les conseillers généraux jeunes sont répartis en cinq ou six groupes géographiques qui se réunissent le mercredi une fois par mois, en même temps, mais dans des lieux différents. Les projets de ces groupes suivent le thème choisi au début de l'année, mais de différentes

façons. Les collégiens sont de véritables acteurs de ces rencontres car ils expriment leurs idées et prennent des décisions.

Cette école de la démocratie locale permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur département et de se faire entendre. Dans ce but, un nouveau journal a été créé : C.Toi Kidi. Réalisé par les collégiens pour les collégiens, cette publication aborde des sujets aussi variés que le témoignage de jeunes sur leur vie à l'étranger, le kit du parfait candidat...Tous ceux qui le désirent peuvent participer à sa rédaction en se renseignant auprès des élèves élus au Conseil général des jeunes. La prochaine réunion du comité de rédaction est prévue au mois de décembre.

Alors à vos stylos et papiers!



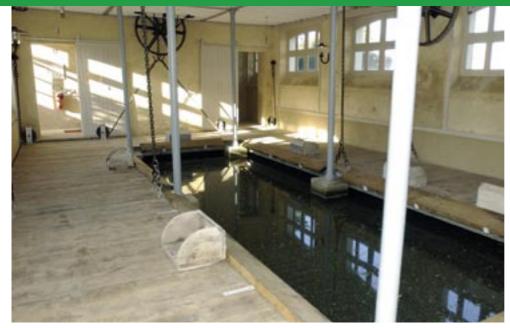
Quelques chiffres

En Sarthe, 28 000 collégiens fréquentent 80 établissements dont 58 collèges publics et 22 collèges privés. Le Conseil général des Jeunes vient de fêter son 10° anniversaire. En 10 ans, les élus juniors ont réalisé plus de 80 projets. Chaque collège est représenté par 3 élus juniors (1 titulaire et 2 suppléants). Tous les ans, entre 120 et 150 conseillers généraux juniors exercent leur mandat. Ils se répartissent en 5 groupes représentant 5 zones géographiques de la Sarthe.

Renseignements:

cgjeunes@cg72.fr, www.cg72.fr/cgjeunes ou coordination du CGJ au 02 43 54 70 54.

Le magazine du Conseil général



SAINT-PATERNE

La commune de Champfleur vient de recevoir le premier prix départemental du ruban du patrimoine pour la mise en valeur de son lavoir. Après avoir déjà reçu les honneurs pour la restauration de l'église, le maire du village Pierre Langlais et son équipe municipale viennent de réhabiliter le magnifique lavoir des Franciscaines, qui date du Second Empire. Salués pour la qualité de leur intervention par Bernard Petiot, conseiller général du canton et Pierre Hellier, député, les élus locaux voient leurs efforts récompensés pour préserver et sauvegarder un patrimoine de qualité. Le coût total de cette réhabilitation s'élève à 470 000 €.

SARTHE

Le Conseil général a accordé à la Croix-Rouge, une subvention de 40 000 € pour financer le remplacement de deux véhicules de premiers secours. Le coût de l'acquisition de ces moyens d'intervention se monte à 60 000 €. "Ce remplacement de matériel était devenu nécessaire" devait souligner Claude Perrinelle, président de la Croix-Rouge sarthoise lors de la présentation des véhicules à Roland du Luart, président du Conseil

général à l'Abbaye de l'Epau. Ce dernier a profité de l'occasion pour rappeler la participation du Département en faveur de la Croix-Rouge au cours de ces dernières années. "nous avons versé 3 049 € pour l'aménagement de l'extension des locaux de l'Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge et 10 000 € pour permettre l'acquisition de défibrillateurs semi-automatiques pour équiper les délégations locales".



LE MANS EST-CAMPAGNE

En cours de construction, le futur Centre d'Incendie et de Secours devrait répondre aux besoins des sapeurs-pompiers de Savigné-l'Evêque. Enclavée dans le centrebourg, l'ancienne caserne est aujourd'hui trop petite et sa structure et ne correspond plus à l'importance d'un centre de secours situé dans un secteur géographique en perpétuelle expansion.

D'une surface de 753 m², le nouveau centre, dont la pose de la première pierre s'est déroulée en présence de Jean-Marie Geveaux, député, Jean-Luc Fontaine, conseiller général, Jean-Pierre Vogel, président du SDIS 72 et Philippe Métivier, maire de la commune, devrait être au contraire spacieux et fonctionnel pour répondre aux exigences des 25 sapeurs-pompiers qui composent ce centre en charge d'une population de 6 500 habitants répartis sur trois communes. Le coût de cette construction s'élèvera à 649 250 €. La contribution du Conseil général est de 227 237 €.

SAINT-PATERNE



A l'occasion de la célébration du quart de siècle de la fameuse Fête aux ânes, la commune de Cherisay s'est parée de son habit des grands jours. Et même si les nuages ont joué à cache-cache avec le soleil, l'événement a attiré plus de cinq mille personnes sur le site où étaient réunis une quarantaine d'exposants. Vedettes du week-end, les ânes du Cotentin et autres races asines ont fait l'admiration du public ravi d'assister à cette fête champêtre et originale, née de la volonté de Bernard Petiot, conseiller général du canton et sa dynamique équipe de 150 bénévoles de Cherisay.

LA FLÈCHE



Dans le cadre de la politique territoriale adoptée par le Conseil général en 2002, il est prévu de signer des conventions de développement local d'une durée de trois ans avec les syndicats mixtes de pays ou les Communautés de communes. Une démarche novatrice au niveau du département permettant de mieux accompagner l'ensemble des communes dans leur développement. A l'heure actuelle, sept de ces conventions ont été signées. La dernière en date concerne la Communauté de communes du Pays Fléchois. Lors d'une cérémonie protocolaire, Roland du Luart, président du Conseil général et Guy-Michel Chauveau, président de la Communauté de communes du Pays Fléchois ont, en effet, signé la convention en présence de Béatrice Pavy, député, Agnès Lorilleux, Chantal Albagli et Louis-Jean de Nicolay, conseillers généraux, et de nombreux élus locaux.

Cette convention de développement local comprend trois dotations. Une dotation de base d'un montant de 16 950 € par canton et par an pour des actions concourant au développement local, une seconde dotation principale calculée sur les régimes d'aides habituels et une dotation exceptionnelle pour un grand équipement structurant s'inscrivant dans les priorités départementales.

Quatorze autres conventions devraient être également signées au cours des prochains mois : cinq avec les communautés de communes du Pays de la Vallée de la Sarthe, trois autres dans le Pays de la Vallée du Loir et six dans le Perche Sarthois.

FRESNAY-SUR-SARTHE

La commune de Fresnay-sur-Sarthe sera d'ici quelques mois dotée d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours. D'une surface de 668 m², cette structure répondra ainsi aux besoins des hommes du feu en proposant davantage d'espace, de moyens techniques et de confort. Tout sera conçu pour une efficacité optimale avec notamment six remises pour les véhicules, dont une destinée à l'ambulance, mais aussi des vestiaires et des bureaux. Composé de 20 sapeurs-pompiers, le centre d'Incendie et de Secours de Fresnay-sur-Sarthe a la charge d'une population de 7 500 habitants répartis sur 11 communes. En 2004, il a assuré 250 interventions.

La pose de la première pierre du futur bâtiment a réuni de nombreuses personnalités locales autour de Fabienne Labrette Ménager, conseiller général, Dominique



Emery, maire, Jean-Pierre Vogel, président du SDIS 72 et Jean-Louis Clément, président de la Communauté de communes des Alpes Mancelles. Le montant de l'opération s'élèvera à près de 600 000 €. Le Conseil général intervient à hauteur de 35% pour le financement de ce centre.

MONTFORT-LE-GESNOIS

Le centre aqualudique Sittellia, construit sur la commune de Montfort-le-gesnois, a célébré son cinquième anniversaire en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles figuraient Marcel-Pierre Cléach, vice-président du Conseil général, Jean-François Hervier, maire et Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois. Clé de voûte du Parc des Sittelles, cette piscine ludique rencontre un vif succès auprès du public. Idéalement situé dans un cadre de verdure et proposant de nombreuses animations, le centre aqualudique Sittellia va bientôt s'agrandir. Un programme d'extension a été conçu autour d'un concept comportant notamment la création d'une rivière sauvage avec une eau chaude même en plein hiver, pour les plus petits, plages et pataugeoire construites comme un jardin d'enfants, le tout en privilégiant l'atout du centre : son environnement.





LA FRESNAYE-SUR-CHÉDOUET

Dépourvue de station d'épuration, la commune de Chenay a pris en 2003 la décision d'en faire construire une. Un an plus tard, André Trottet, conseiller général du canton, Dominique Le Mener, député et Jean-Pierre Chauveau, président de la communauté de communes du Saosnois ont entouré Joseph Lambert, maire de la commune, lors de la traditionnelle cérémonie d'inauguration suivie

par la population locale.

La capacité de cette station d'épuration, construite dans le plus grand respect de l'environnement est prévue pour l'équivalent de 180 habitants. Cet effort réalisé avec le concours du Conseil général qui a financé l'opération à hauteur de 166 000 € sur un total de 474 150 €, doit ainsi répondre aux besoins de cette commune rurale où il fait bon vivre.

LA SUZE

Inaugurée par Marc Joulaud, député, Gérard Véron, conseiller général, représentant le président Roland du Luart et Maurice Desbordes, maire, la nouvelle bibliothèque de Guécélard propose à la population locale un choix abondant de livres. Spacieux, confortable et bien éclairé, ce lieu culturel répond à un besoin croissant dans la commune. Cette installation s'inscrit dans le cadre d'une convention "bibliothèque-relais" signée avec le Conseil général.

Par ailleurs, l'informatisation récente permet désormais à la bibliothèque de bénéficier d'une gestion plus rapide, plus efficace à la fois pour l'équipe de bénévoles et pour les usagers. Un accompagnement personnalisé a été effectué par les agents de la BDS, avant et pendant l'ouverture, sous la forme d'une formation et de l'aide apportée à la constitution des collections d'ouvrages et à leur classement, à l'aménagement du local, à l'informatisation, à la mise en place du système de prêt et aux inscriptions. Enfin, la bibliothèque de Guécélard a bénéficié en 2004 d'une subvention d'aide à la constitution d'un fonds d'ouvrages du Centre National du livre, d'un montant de 3 200 €, doublée par le Conseil général. Cette aide a été reconduite cette année.



MAROLLES-LES-BRAULTS



Dans le cadre de sa compétence "politique du logement et du cadre de vie", la Communauté de communes du Pays Marollais agit en faveur du développement du parc de logements locatifs en remettant en état des habitations communales vacantes. C'est ainsi que quatre nouveaux logements viennent d'être rénovés sur la commune de Moncé en Saosnois. Une initiative exemplaire saluée par Roland du Luart, président du Conseil général, présent lors de l'inauguration aux côtés de Nicole Agasse, conseiller général, Dominique Le Mener, député, Michel de Monhoudou, président de la Communauté de communes du Pays Marollais et Daniel Péan, maire de la commune qui devait rappeler l'historique de cette opération. "En 2001, la commune s'est portée acquéreur d'un bâtiment de caractère, ancien relais de poste du 18ème siècle, en ruine et qui dénaturait le bourg du village. En 2004, ce bien a été mis la disposition de la communauté de communes par un bail de 38 ans afin qu'il soit rébabilité en quatre logements locatifs sociaux" Le coût des travaux s'élève à 325 510 €. Le Conseil général a participé à l'effort financier pour un montant de 15 200 € tandis que Roland du Luart est directement intervenu dans le cadre de sa réserve parlementaire à hauteur de 20 000 €.

LE MANS SUD-OUEST

l'activité liée à la poterie en Sarthe : "la

maîtrise des arts et techniques de la terre

cuite a constitué pendant plusieurs siècles

une activité artisanale, artistique et indus-

trielle majeure dans l'économie sarthoise".

Cette exposition est à découvrir jusqu'en

LE MANS NORD-CAMPAGNE

Afin d'améliorer la sécurité sur la RD 300, l'honneur la petite histoire de la poterie en traversée du hameau de la Trugalle, la en Sarthe avec une exposition consacrée commune de Neuville-sur-Sarthe a réaaux pots à lait et pichets à eau. Près de lisé un aménagement de voirie permet-120 pièces, prêtées par des collections pritant de maîtriser la vitesse des véhicules vées, sont exposées. Elles sont accompaet d'assurer un cheminement piétonnier gnées de panneaux résumant l'histoire du sur la totalité de la traversée. Inaugurée travail des potiers sarthois. Lors du vernispar Roland du Luart, président du Consage de cette exposition, Chantal Albagli, seil général, en présence de Dominique Présidente de la commission de la Culture Le Mener, député, et du Tourisme a rappelé l'importance de

Le Mener, député, Christophe Rouillon, conseiller général et Véronique Cantin, maire, cet aménagement s'inscrit dans la volonté de renforcer la sécurité sur un axe très fréquenté. Mais la commune, soucieuse de préserver un cadre de vie de qualité, a également programmé la mise en place d'un réseau d'éclairage public, la réalisation d'espaces végétalisés et l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Un vaste programme de travaux dont le coût total s'élève à 1 213 500 €. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 226 846 €. Par ailleurs, le Département a attribué une aide de 227 270 € pour la réfection de la RD 300 dans la traversée de la Trugalle.



MAYET

mars 2006.



Rassemblés dans le cadre d'un Forum, dans les vastes salles du Gymnase d'Aubigné-Racan, les représentants des associations du canton de Mayet sont allés à la rencontre du public. Une heureuse initiative saluée par Béatrice Pavy, député et Michel Royer, conseiller général du canton, qui pour cette occasion avait invité quatre sportifs sarthois de renom à participer à l'événement. Double championne du monde de cyclo-cross, Laurence Leboucher mais aussi le coureur de fond Mohamed Serbouti, le triple champion du monde de triathlon handsport Etienne Caprin et le pilote automobile Jean-René de Fouroux ont signé de nombreux autographes avant de participer, aux côtés des élus, à la visite des stands.

CHATEAU-DU-LOIR

Le ministre des Sports, de la jeunesse et de la vie associative, Jean-François Lamour a inauguré au mois de septembre, en présence de Roland Du Luart, président du Conseil général et de Béatrice



Pavy, conseiller général, le nouveau gymnase Orion, la bibliothèque ludothèque des Récollets et a signé avec l'agence ANPE locale un contrat avenir. Après avoir eu le plaisir de tenir un sabre à la main, comme pour mieux lui rappeler son brillant passé sportif, Jean-François Lamour a souligné le dynamisme du tissu sportif sarthois : "La Sarthe est un territoire sportif par la qualité de ses associations". Roland du Luart, président du Conseil général, a réaffirmé l'engagement du Département dans le domaine sportif. "Nous soutenons activement la vie sportive avec des actions qui concernent aussi bien le jeune athlète de haut niveau que les clubs, les associations et comités". Le projet de centre aquatique a été abordé et a reçu un vif soutien de la part du ministre. "Un centre aquatique est aussi un bassin de vie, il s'y développe du lien social, un lien fort, pérenne au travers de la pratique sportive", a affirmé le ministre.

Spectacles

CRÉATION

La Compagnie Têtes d'atmosphère présente vendredi 3 et samedi 4 février à 20 h 30 une création intitulée : "fantaisie pour deux filles et un orgue", au théâtre de la halle au blé à la Flèche. Un spectacle original avec des chansons de répertoires éclectiques accompagnées à l'orgue de barbarie, à la flûte ou aux castagnettes.

Tél: 02 43 94 08 99.

HUMOUR



Vendredi 9 décembre, à 20 h 30, Jean Jacques Vannier présente son nouveau spectacle

intitulé "à part ça la vie est belle" au centre culturel Joël Le Theule de Sablé. Entre rires et larmes, l'humoriste amène son auditoire du pont de Juvisy aux armées napoléoniennes, avec comme fil conducteur l'émotion. Tél: 02 43 62 22 22.

CHANSON

L'espace culturel Scelia à Sargélès-Le-Mans accueille vendredi 9 décembre à 20 h 30 le duo violon guitare Arbol qui mélange sons tziganes et flamenco.

La seconde partie sera animée par le groupe de chanson française manceau La Brinche. Tél: 02 43 76 38 50.

JAZZ

Vendredi 13 janvier à 20h30 au Théâtre Municipal de Mamers, Didier et Francis Lockwood se produiront pour le plus grand bonheur des amateurs de jazz. Tél: 02 43 31 50 00.

THÉATRE

La Compagnie Louis Brouillard revisite le classique de Charles Perrault, "Le petit chaperon rouge", jeudi 12 janvier à l'Espal. La primeur est donnée à trois générations de femmes, la grand-mère, la mère et la fille. Mais le loup n'est jamais bien loin! Tél: 02 43 50 21 50.

RÉCITAL

La cantatrice Patricia Petibon propose jeudi 15 décembre à 20 h 30 un récital au théâtre municipal du Mans. Habituée aux airs d'opéras, la chanteuse a choisi de mêler les genres et n'hésite pas à piocher dans tous les répertoires.

Tél: 02 43 81 45 00.

Expositions

MIGRATEUR

Les oiseaux migrateurs sont à l'honneur au Musée Vert au Mans avec l'exposition "Migrateurs, le voyage au long cours" qui se tiendra jusqu'au 30 juillet 2006. Tél: 02 43 47 39 94.

ART

Du samedi 10 au mercredi 21 décembre, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans accueille le 27ème salon de Noël des Métiers d'Art. Le salon est ouvert de 10 h à 19 h. Tél : 02 43 21 00 00.

CUBISME



Le musée de Tessé, au Mans, accueille jusqu'au 5 février 2006 une exposition consacrée au peintre Roger de La Fresnay (1885-1925), intitulée "Cubisme et tradition". Environ 180 œuvres de l'artiste seront présentées. Cette exposition est réalisée en partenariat avec le Musée Picasso de Barcelone où elle sera présentée du 1er mars au 5 juin 2006.

Jusqu'au 6 mars, les archives départementales au Mans accueillent une exposition intitulée : "Pot à lait, pichet à eau... petite histoire de la poterie en Sarthe". Avec près de 150 pots et quelques dizaines de documents, cette exposition propose un voyage au cœur de la tradition potière sarthoise. Renseignements au 02 43 54 74 74.

CÉRAMIQUE

Jusqu'au 31 décembre Malicorne Espace Faïence organise une exposition intitulée "Thé ou chocolat? Rituel de la céramique utilitaire". Les

visiteurs pourront découvrir les arts de la table en faïence ancienne de Malicorne. L'exposition est ouverte du mercredi au lundi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Tél : 02 43 48 07 17.



Michel Freyssinet, habitant de la vallée du Loir, fouine les lieux de vie de son cépage adoré. Des recherches qui ont abouti à la publication du premier tome de la Collection "Vous Z'avez dit terroir?" (mf Editions), intitulé "Parlez-moi d'Aunis des bords du Loir aux bords du Cher". Un ouvrage qui entraîne au cœur du terroir en compagnie des vignerons, charcutiers et autres artisans. Disponible en librairie au prix de 20 €.



Admirateur dès son plus jeune âge du sport automobile, Thierry Coulibaly sort un livre intitulé "Passion...24 heures du Mans", aux éditions Ouest-France. Cet ouvrage composé essentiellement de photographies prises sur le vif donne aussi des informations précises en tout genre comme la signification technique des couleurs des drapeaux brandis sur la piste. Prix : 30 €.

L'ouvrage "Campagne d'enfance : une anthologie littéraire", aux Editions Cénomanes, est une anthologie réalisée par Pierre Bitoun qui aborde tous les aspects de la vie de l'enfant rural : sédentaire ou nomade, enfant de paysans pauvres ou de bourgeois. Pierre Bitoun a rassemblé les œuvres d'écrivains illustres ou méconnus traitant ce sujet. Un livre inédit et pédagogique. Renseignements au 02 43 24 21 57. Prix : 20 €.

Livres

"Une année entière au collège de Berthelot" au Mans est un recueil de photographies de Roger Noiseau qui a suivi les élèves pendant leur scolarité en 2004-2005. Le photographe, avec cet ouvrage qui



fonctionne comme un calendrier, met en lumière ce collège qui fêtera ses cent ans l'année prochaine.

A travers des instants de vie de ces jeunes, ce livre, édité par la Corderie, est une invitation à se remémorer ses souvenirs de collégien.

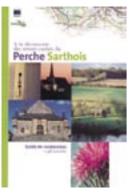
Prix : 23 €.

Jeune professeur des écoles fléchois, Alexandre Amarante signe son premier roman, "L'ombre d'une cicatrice". Ce livre raconte le difficile destin d'un petit garçon confronté à un nouveau monde : celui des adultes. Dans son ouvrage, publié aux éditions Solaedit, Alexandre Amarante entraîne le lecteur à comprendre cet enfant, et analyser pourquoi il éprouve une peur profonde des ombres. Tarif : 15 €. Renseignements sur le site www.portaildulivre.com/solaeditaamarante.htm.

Rue du Moulin ou rue Pasteur, l'appellation semble claire mais qu'en est-il de la place Raphaël Elizé ou de l'avenue André Cerisay? Avec le livre "Sablé-sur-Sarthe, les rues de son histoire", publié aux éditions du Petit pavé, l'association Passé Simple met en scène la petite histoire locale pour mieux faire découvrir la grande. Après avoir donné quelques repères sur la construction des rues à Sablé-sur-Sarthe, l'ouvrage entre



dans le vif du sujet. On en saura alors un peu plus sur la vie du chimiste et biologiste Louis Pasteur et on découvrira que Raphaël Elizé a été maire de Sablé de 1929 à 1940. Prix : 24 €.



Le guide "A la découverte des trésors cachés du Perche Sarthois" permet de découvrir grâce à des fiches pratiques, 48 circuits de randonnées. Avec une carte par parcours ainsi que des renseignements pratiques sur la longueur du circuit et son balisage, tous les niveaux de randonneurs sont concernés. Des titres évocateurs pour les circuits comme "Sur les pas d'Obélix" ou "Un trésor architectural caché" sont autant d'invitations à la découverte du Perche Sarthois.

Edité par le Perche Sarthois en collaboration avec le Conseil général, ce guide est disponible au prix de 5 € à l'office de tourisme de la Ferté Bernard et dans ceux du Perche Sarthois. Renseignements au 02 43 71 21 21.

Animations

TÉLÉTHON

Le Téléthon, manifestation qui permet de récolter des dons pour venir en aide aux personnes atteintes de myopathie, se déroulera le week end des 3 et 4 décembre. De nombreuses actions sont prévues dans le département.

Renseignements: 02 43 43 95 95.

VISITE

L'office du tourisme du Mans organise samedi 3 décembre à partir de 15 h une visite sur le thème "la cathédrale et les terres cuites". Tarifs : 5,50 € et réduit 3 €. Tél au 02 43 28 17 22.

MAGAZINE

"So Sport", un autre regard sur le sport en Sarthe. Dès le 3 décembre, découvrez "So Sport", un magazine dédié au sport et aux sportifs sarthois, d'hier ou d'aujourd'hui. Au sommaire du n°1 de ce bimensuel de 64 pages: Frédéric Hantz, JD Jackson, Tulio De Melo... Prix: 3,90 €.

HIVERNANTS



Le CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Vallée de la Sarthe et Loir propose une sortie nature dimanche 11 décembre à partir de 14 h 30 sur le thème des hivernants. Le rendez vous est fixé aux lacs de la Monnerie pour découvrir le plumage des oiseaux venus passer l'hiver sur les eaux calmes du lac.

Tél: 02 43 45 83 38.

Noël

Pour la deuxième année consécutive l'APEN, association des parents d'élèves de Neuville-sur-Sarthe, organise un marché de Noël, dimanche 11 décembre, qui se tiendra dans la salle polyvalente de Neuville-sur-Sarthe. Informations auprès de Muriel Bourgeois au 06 16 14 16 42.

BÉNÉVOLES



Les Blouses roses et son antenne sarthoise "animation loisirs à l'hôpital" recherchent des bénévoles. Cette association intervient chaque jour dans les hôpitaux pour apporter du mieux-être aux enfants malades et aux personnes âgées au travers d'activités ludiques. Avis aux amateurs.

Renseignements sur www.les-blousesroses.asso.fr

SOLIDARITÉ

Emmaüs Sarthe organise sa grande vente d'hiver samedi 3 décembre de 9 h 30 à 18 h et dimanche 4 décembre de 14 h à 18 h. Cette vente aura lieu simultanément sur les trois sites Emmaüs du département, rue du Spoutnik et rue des frères Voisin au Mans, ainsi qu'au domaine de Montaillé à la Milesse. Informations au 02 43 25 30 16.



d'Europe!

Le team sarthois RTKF (racing team kart fontainois), basé à la Fontaine-Saint-Martin, a été pour la première fois sacré champion d'Europe. Un véritable exploit pour cette association présidée par Pascal Habert et uniquement composée de bénévoles. Soutenue par le Conseil général, l'équipe a brillé par sa régularité, finissant 7 fois sur le podium sur les 8 courses que compte le championnat. Face aux professionnels, le team RTKF ne s'est pas découragé et a remporté trois épreuves. La victoire lors de l'avantdernière course disputée à Essay (Orne) a permis au team et à deux de ses coureurs, Johan Jamin et Fabien Martineau, de conquérir le titre. La saison terminée, tous les yeux de la vingtaine de bénévoles de l'association sont maintenant tournés vers 2006 avec comme objectifs la défense du titre de champion d'Europe et la victoire aux 24 heures du Mans karting.

Triathlon handisport

petites nouvell<u>es</u>

Etienne Caprin collectionne les titres!

Victorieux au mois d'octobre à Honolulu des championnats du monde de triathlon handisport, Etienne Caprin a retrouvé ses habitudes d'entraînement à la Ferté-Bernard. Accueilli par le Conseil général, il a reçu des mains de Roland du Luart la médaille d'argent du Département. L'occasion pour ce sportif de 47 ans de revenir sur sa victoire et d'évoquer son avenir.

La Sarthe : C'est votre cinquième titre. A-t-il une saveur particulière?

Etienne Caprin : La compétition était encore plus féroce que les années précédentes. J'étais pour la première fois en concurrence directe avec des sportifs qui avaient une prothèse articulée et qui étaient donc sur deux jambes. Avec ma jambe droite bloquée suite à une maladie nosocomiale

contractée en 1996, j'étais donc désavantagé. J'étais aussi en compétition avec des sportifs de 14 ans mes cadets. Mais cela ne m'a pas impressionné, dès la natation je me suis mis dans le rouge, j'ai tout donné. Et ça a marché!



Etienne Caprin : Je pense déjà aux championnats d'Europe qui se dérouleront pour la première fois en France à Autun (Saône et Loire) en juin



2006. Autre nouveauté, ils regrouperont des sportifs handicapés et valides. Ensuite bien sûr les championnats du monde à Lausanne en août avec pourquoi pas un doublé Europe, mondial! J'ai aussi très envie de participer au Paris-Nice amateur, une compétition parallèle à celle disputée par les cyclistes professionnels. C'est un vrai défi car il s'agit de faire en moyenne 200 kilomètres de vélo par jour.

La Sarthe: Votre ambition c'est aussi une médaille d'or olympique?

Etienne Caprin: Pour la première fois le triathlon handisport sera en démonstration aux Jeux Olympiques de Pékin en 2008 et j'en fais un de mes objectifs. Le grand rendez-vous sera sans doute en 2012 à Londres où le triathlon a des chances pour être sport olympique. J'aurai alors 54 ans ce qui ne m'empêchera pas de revendiquer ma sélection!



Cross-Country Ouest-France-Pays de la Loire

vie des cantons

Sous le signe de la convivialité

Les 14 et 15 janvier prochains, le cross Ouest-France-Pays de la Loire fêtera son quart de siècle. 25 ans de sport, de convivialité, de solidarité et d'exploits que les organisateurs entendent bien pérenniser pour de longues années encore.



En soufflant ses vingt-cinq bougies sous le signe de la convivialité et de la festivité, la grande épreuve populaire sarthoise garde le cap. Ouvert à toutes les catégories d'âges et de niveaux, le cross Ouest-France-Pays de la Loire reste fidèle à sa tradition. Les 14 et 15 janvier, il en sera de même avec un programme de courses très dense qui réunira les scolaires, pratiquants occasionnels et compétiteurs de haut niveau sur les circuits dessinés autour de l'Abbaye de l'Epau et dans les sous-bois de Changé. Tout naturellement, la course des As

constituera le point d'orgue de ce long weekend sportif avec la présence des meilleurs champions français qui devront, une fois encore, défier une armada de coureurs étrangers de premier plan.

En marge de la compétition, ce 25^e anniversaire sera également l'occasion de mettre en avant et d'honorer tous les bénévoles qui oeuvrent et se dépensent sans compter pour la réussite de cette très belle compétition, fidèlement soutenue par le Conseil général.



A grandes foulées. Six boucles différentes

Afin de mieux adapter le parcours aux spécificités des nombreuses courses, six boucles différentes seront tracées. Une de 1 729 m pour les scolaires de l'USEP adeptes des courses bloquées, une de 1 455 m pour ceux de l'UGSEL, une de 1 433m pour les poussins, une de 1 243 m pour les familles et les invités, une petite boucle de 1 867 m et une grande de 2 829 m. Enfin la boucle des As aura un développement de 1 440 m.

Renseignements / inscriptions: 02 43 21 76 99

Calendrier

12 février : Interrégionaux à Saint-Mars-la-Brière. 19 février : cross de Vibraye.



Les cent ans de l'ACO

A l'occasion de son centième anniversaire, l'automobile club de l'ouest (ACO) a annoncé deux nouveautés : l'organisation en 2006 d'une épreuve du championnat allemand DTM sur le circuit Bugatti en partie rénové et le lancement d'une troisième série "Le Mans" au Japon. Pour la première fois, le circuit du Mans accueillera une manche DTM (Deutsche **Tourenwagen Masters) les 23** et 24 septembre 2006. Cette compétition est le plus important championnat national de voitures de tourisme. Ses têtes d'affiche sont Mercedes et Audi. Autre nouveauté, la Japan Le Mans Series. Après les Etats-Unis et l'Europe, en 2006, le label "Le Mans" s'exportera au Japon. Trois dates sont programmées au calendrier : Sugo le 14 mai, Montegi le 2 juillet et Okayama le 29 octobre. Au total, 29 courses à travers le monde porteront en 2006 le prestigieux label "Le Mans".

Pour célébrer dignement son centième anniversaire, le week end des 10 et 11 juin 2006, une semaine avant la 74ème édition des 24 heures du Mans, une centaine de voitures sera réunie pour une reconstitution du Grand Prix de l'Automobile Club de **France**

Endurance

Pescarolo champion d'Europe!

Après avoir obtenu une brillante deuxième place aux 24 Heures du Mans, le team Pescarolo Sport vient de remporter le titre de champion d'Europe de l'Endurance. Une magnifique conclusion qui laisse augurer une prometteuse saison 2006!

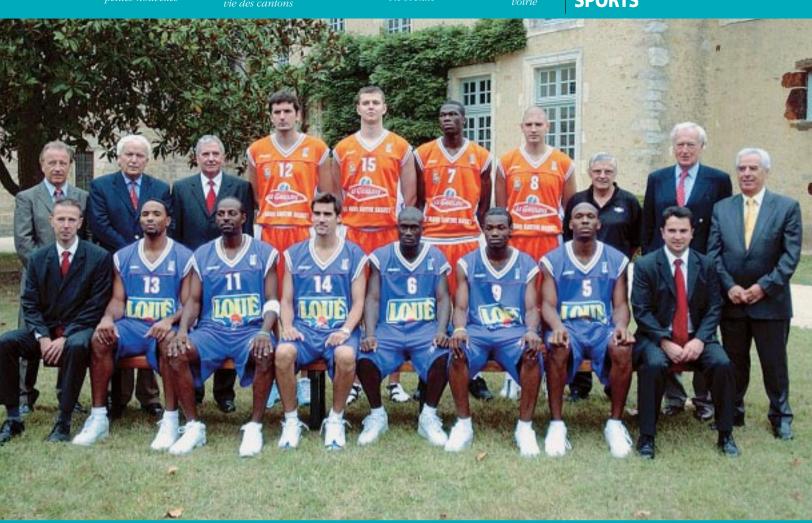


Henri Pescarolo n'est pas de ceux qui baissent facilement les bras. Au départ de l'ultime manche du championnat de la Série Le Mans Endurance à Istanbul, le 13 novembre dernier, les chances de voir ses couleurs l'emporter au classement final n'étaient pas assurées, loin de là. Mais le talent de ses pilotes Jean-Christophe Boullion et Emmanuel Collard au volant de la très rapide C60-Judd n°17 ont finalement fait la différence face à la redoutable Zytec Motosport. En l'emportant au terme d'une folle course, l'équipage français a réalisé le coup double en décrochant, sur le fil, le gain du cham-

Une très belle performance qui honore un grand monsieur de la course automobile. Ce

succès vient en effet récompenser les efforts d'Henri Pescarolo, installé dans la Sarthe depuis plusieurs années déjà avec le fidèle soutien du Conseil général.

Voici plus que jamais le quadruple vainqueur des 24 Heures du Mans motivé à l'amorce de la prochaine saison. « Pour 2006, je compte bien être aux 24 Heures du Mans avec deux C 60, que nous continuerons de développer, tant en aérodynamisme, que sur le plan moteur avec Judd, afin de nous battre avec les nouvelles Audi ». Le ton est donné. Henri Pescarolo, qui veut prendre sa revanche sur le circuit de la Sarthe, est décidément un formidable compétiteur!



Allez le MSB et le MU(72 ! La Sarthe sportive vous soutient !





La Sarthe leur dit champion!

Bravo à Sébastien Bourdais qui vient d'être sacré pour la seconde saison consécutive champion du monde en Champ Car. A 26 ans, le Sarthois confirme toute l'étendue de son immense talent que seule la Formule 1 ne semble pas encore lui reconnaître. Aussi, c'est en Champ Car que Sébastien Bourdais entamera la saison prochaine pour tenter de décrocher une troisième couronne et établir un record historique. S'il n'est pas né dans le département, Sébastien Loeb mérite également les applaudissements des Sarthois. Sacré champion du monde des rallyes pour la seconde année consécutive au volant de sa Citroën, l'Alsacien a vécu une saison de rêve en participant à l'édition 2005 des 24 Heures du Mans au sein de l'écurie d'Henri Pescarolo, soutenue par le Conseil général.

LA SARTHE

CREPS-CFSR de Sablé

Au service des sportifs

Construit au pied du château voilà 18 ans, le CREPS-CFSR de Sablé sur Sarthe a battu en 2004 son record de fréquentation : 17.000 journées/stagiaires. Le fruit d'une volonté initiale originale et d'une adaptation permanente aux attentes du public concerné.

Idée originale que celle lancée en 1987 par Olivier Guichard, alors président de Région : doter chaque département ligérien d'un centre d'accueil et de formation des sportifs. Pour la Sarthe, Sablé faisait alors le pari d'accueillir cette structure hors norme et de la placer volontairement au pied du château, sur le site d'une ancienne visserie. François Fillon reconnaît que ce choix a compliqué l'implantation, mais il relevait d'une volonté de placer cet équipement de haut niveau au cœur de la ville. Avec une triple ambition : "animer la ville, faire connaître Sablé en accueillant des sportifs de haut niveau et apporter un service supplémentaire aux clubs locaux".

Pari réussi à en juger par quelques chiffres : deux salariés à l'ouverture, seize à ce jour et un budget multiplié par quatre. Un succès que tout le monde s'accorde à porter au crédit de Pascal Franchet, directeur depuis l'origine. Fin connaisseur du monde sportif, celui-ci a su faire évoluer le CFSR en fonction des attentes de son public. Ainsi, de simple lieu de résidence, le Centre est devenu un véritable prestataire de services qui propose des stages "clé en main", incluant par exemple l'organisation des transports, celle de matchs amicaux, d'activités de loisirs ou encore la recherche d'intervenants spécifiques.

Dans le même temps, l'équipement a été agrandi, (capacité portée à 104 couchages) et la qualité de ses prestations améliorée : à l'espace restauration sont venus s'ajouter un espace détente, une salle de conférence équipée en vidéo, et un espace forme avec sauna, hammam, salle de kiné et salle de musculation.

Les derniers aménagements ont été inaugurés en présence de Pierre Touchard, maire de Sablé, vice-président du Conseil général et sous le parrainage amical des basketteurs du MSB.

Le Département est intervenu à hauteur de 265.000 € dans l'extension - réhabilitation dont le coût total s'élève à 1.147.000 €. Ces investissements en font un des plus beaux centres d'accueil en France, *"une structure au Top"* soulignait François Fillon.



Sauvegarde du patrimoine

Les Petites Cités de Caractère ont dix ans

L'association des Petites Cités de Caractère de la Sarthe, regroupant 11 communes aux quatre coins du département, vient de célébrer son dixième anniversaire au Prieuré de Vivoin. Ce label particulièrement revalorisant, dont le Conseil général est le premier partenaire, concourt à la promotion du riche patrimoine sarthois.



Le concept a été créé en Bretagne il v a 25 ans mais il a trouvé rapidement toute sa place dans la Sarthe. Mieux, il est devenu un point d'ancrage fort de l'identité patrimoniale sarthoise. Pour fêter dignement cette date symbolique des dix ans, les principaux acteurs qui font vivre l'association se sont réunis au Prieuré de Vivoin, haut lieu du patrimoine architectural sarthois. A cette occasion, le Président de l'association, Jean Anneron, en présence de Roland du Luart, président du Conseil général et de Chantal Albagli, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme, a rappelé les missions de l'association : "Notre objectif est de favoriser le développement culturel des communes adhérentes en préservant et valorisant leurs richesses naturelles, historiques, architecturales et humaines". Une volonté partagée et soutenue

activement par le Conseil général. "La conservation du patrimoine est une composante majeure de la qualité de vie et du développement d'un territoire", a de son côté affirmé Roland du Luart en soulignant l'atout majeur que représentait cette association pour assurer l'essor du tourisme mais aussi contribuer au développement de la qualité du cadre de vie du département. Une mobilisation exemplaire à laquelle les collectivités. particuliers et associations unissent volontiers leurs efforts.

Dans la réalité quotidienne, l'association veille à la prise en compte des caractéristiques locales en cas de restauration ou de remise en œuvre d'un bâti ancien. Un rôle des Petites Cités de Caractère : "Lors de la restauration d'une maison nous pouvons par exemple insister sur la mise en valeur de ses pans de bois", explique l'architecte de l'association.

Même le plus petit détail a de l'importance : les volets doivent être peints dans des couleurs pastel, les transformateurs électriques doivent être intégrés dans le paysage. C'est le principe de restauration avec cohérence. Ce travail de respect du patrimoine est réalisé pour le plaisir des touristes mais aussi pour celui des habitants. Que du bonheur pour la Sarthe patrimoniale.



Une charte à respecter



Onze communes sont

regroupées sous le label

Petites Cités de Caractère :

le Grand Lucé, Montmirail, Poncé-sur-le-Loir, Beaumontsur-Sarthe, Vivoin, Fresnaysur-Sarthe, Brûlon, Asnièressur-Vègre, Malicorne, Parcé-sur-Sarthe et Luché-Pringé. Elles doivent répondre aux critères suivants fixés par la charte qualité restauration : - être une commune rurale de moins de 3000 habitants; - avoir au minimum un monument ou un site inscrit ou classé au titre des **Monuments Historiques:** - le bourg doit regrouper un ensemble de constructions anciennes homogènes.

Le magazine du Conseil général



Musique et BD font bon ménage

Dans le cadre du festival BD Mania, le groupe Exile se produira en concert le vendredi 9 décembre. Ce groupe a pour particularité d'allier musique rock et projection de Bandes dessinées. Exile a eu l'idée de faire illustrer dix de ses chansons par autant d'auteurs, un projet intitulé "Exile en Bandes dessinées".

L'entrée est libre. Renseignements à la Mairie d'Arnage au 02 43 21 10 06.

Du 5 au 16 décembre

Arnage fête la Bande dessinée

Pendant deux semaines, la ville d'Arnage vivra au rythme de la Bande dessinée avec la 4° édition du festival BD Mania. Conférence-débat, expositions, salon de la BD les 10 et 11 décembre, mettront en lumière le "9° art".

Les noms d'Astérix ou de Lucky Luke sont immédiatement associés à la Bande dessinée. Mais l'univers de la BD ne se résume pas uniquement à ces personnages devenus célèbres. Le Festival BD Mania propose de découvrir d'autres ouvrages plus ou moins connus grâce à des expositions sur les thèmes des "héros de la Bande dessinée", la tyrannie des marques et les sectes, et à une conférence-débat organisée par la Fédération des parents d'élèves d'Arnage et la bibliothèque d'Arnage. L'aspect pédagogique n'est pas oublié. Des auteurs interviendront, à la demande des enseignants, dans les classes d'Arnage, des grandes sections maternelles jusqu'au lycée professionnel, pour sensibiliser les élèves aux métiers du "9e art".

Temps fort de ce festival, le salon de la BD, salle des Fêtes, accueillera pendant deux jours une quinzaine d'auteurs, venus dédicacer leurs ouvrages, comme Gilles Chaillet (Vasco) ou Virginie Augustin (Alim le tanneur). De jeunes auteurs locaux seront également présents. Durant ce salon, un atelier de création de BD par ordinateur sera ouvert pour les enfants. Les visiteurs pourront aussi accéder à un espace de création libre et faire l'acquisition de nouvelles Bandes dessinées grâce à la présence sur le salon de commerçants spécialisés. Les amateurs de Bandes dessinées n'auront donc pas le temps de "buller".



Bibliothèque Départementale de la Sarthe

Coup de pouce à la construction

Au début de l'année, le Conseil général a adopté son premier plan départemental de la lecture publique. Son objectif : permettre à chaque habitant d'accéder à une bibliothèque de proximité. Un acte citoyen avant tout.



L'accès de tous à la culture, quel que soit son lieu d'habitation, telle est la volonté du Conseil général. Ainsi le Département soutient les stratégies de regroupement intercommunal dans une optique de service de proximité à la population et de maillage cohérent du territoire. En tant que pôle ressource, la Bibliothèque Départementale de la Sarthe (BDS) accompagne les projets de communes et de communautés de communes, apporte conseil, assistance technique et formation, instruit les dossiers en lien avec les maîtres d'ouvrage, acteurs et institutions partenaires, et met à disposition services et collections.

Du côté des villes, le besoin est réel. Moins d'un an après l'adoption du plan départemental, des communes se sont lancées dans la construction de bibliothèques. A Noyen-sur-Sarthe et à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, l'ouverture de ces structures est envisagée à l'horizon 2006. "Le plan qui a été voté incite les communes à investir. L'aide du Conseil général permet souvent de débloquer la situation et d'accélérer le processus", affirme Chantal

Albagli, présidente de la commission culture du Conseil général. "Ce plan permet véritablement l'essor de la construction de bibliothèques", ajoute-t-elle.

D'autres projets ont déjà vu le jour. A Aubigné, une ancienne ferme a été transformée en bibliothèque et à Vaas ce sort a été réservé à un ancien magasin du centre.

Ce plan vise donc à amener les communes à s'engager fortement et durablement en faveur de la lecture.

"Lecture et architecture"

Jeudi 15 décembre se tiendra, à l'abbaye de l'Epau, dortoir des moines, une journée d'étude sur le thème : "lecture et architecture". La matinée sera consacrée à des discussions autour du sujet : politiques culturelles et aménagement du territoire : les infrastructures, avec les interventions d'élus du Conseil général mais aussi de conducteurs de projets. L'après midi laissera la place à une discussion autour du thème : la vocation des équipements de lecture publique.



Michel Royer

Conseiller général du Canton de Mayet et Président de la Communauté de Communes Aune-et-Loir.

La Sarthe : "En quoi l'intercommunalité favoriset-elle le développement de la lecture publique ?"

"A la création de la communauté de communes Aune-et-Loir, nous avions décidé de développer la culture en commençant par mettre en place une école de musique intercommunale. Notre deuxième "essai culturel intercommunal a été le développement de nos bibliothèques. Nous avons alors décidé de mettre en place un réseau d'établissements intercommunaux et d'embaucher une bibliothécaire ayant pour mission de piloter, d'organiser et de contrôler le fonctionnement de ces infrastructures. Aujourd'hui on a donc des structures qui sont la propriété des communes mais les bénévoles sont encadrés par la bibliothécaire de la communauté de communes qui gère les trois sites intercommunaux. Ce système permet d'avoir un volant d'ouvrages très important à disposition des habitants."



Financement:

L'opération conduite à Fyé s'inscrit dans le cadre d'un programme national intitulé "SOS Environnements" qui vise à protéger des sites d'art brut et d'art singulier. Le montage financier de ce projet exemplaire a réuni plusieurs partenaires autour de la commune de Fyé. Le coût de cette première tranche de restauration de l'œuvre de Fernand Chatelain s'élève à 150 000 euros. Le Conseil général (40%), la Communauté de communes des Portes du Maine (20%), le Pays de la Haute Sarthe (20%) ont apporté leur contribution financière à la concrétisation du projet.

Technique de fabrication:

Pour réaliser ses sculptures, **Fernand Chatelain fabriquait** une armature en tiges de fer pour béton armé, constituée parfois de plusieurs parties assemblées avec du fil de fer. Sur cette armature, il posait du grillage et procédait au bourrage de la sculpture avec du papier journal. Il appliquait ensuite une première couche de ciment. grossièrement étalée. Une seconde couche de mortier était lissée et les œuvres étaient peintes alors que le ciment n'avait pas encore fait prise.

LA SARTHE

Sculptures à Fyé

L'œuvre de Fernand Chatelain renaît

Bizarreries pour les uns, véritables œuvres d'art pour d'autres, les statues de Fernand Chatelain reviennent aujourd'hui à la lumière. C'est le fruit d'une mobilisation exemplaire autour d'un projet visant à restaurer le travail de cet artiste singulier disparu en 1988 à Fyé.



Visibles sur le bord de la route Nationale 138. à hauteur du village de Fyé, les statues de Fernand Chatelain attirent immanguablement le regard. Objets décoratifs colorés défiant les espaces et le pouvoir imaginaire, elles interpellent, provoquent, amusent. Si de son vivant, Fernand Chatelain a toujours refusé de vendre une seule de ses nombreuses sculptures, son épouse continuera à veiller jalousement sur son œuvre avant de léguer par testament l'ensemble des statues à la commune de Fyé à la condition qu'elles soient restaurées et qu'elles restent sur place. Un plan de "sauvetage" est alors lancé par le maire du village, Michel Hery et son équipe municipale avec le soutien de l'association Hourloupe, d'un groupe d'élèves de l'Ecole Supérieur des Beaux-Arts de Tours et les encouragements de Bernard Petiot, conseiller général du canton. Livrées aux caprices de la météorologie, les œuvres, au fil des ans, ont beaucoup souffert et nécessiteront d'importants travaux.

C'est un formidable chantier de réhabilitation, soutenu par le Conseil général, qui est récompensé puisque aujourd'hui une partie des œuvres de l'artiste disparu a retrouvé son aspect d'origine. Cette première étape va offrir aux initiateurs de cette étonnante aventure humaine l'occasion de livrer à la curiosité du public une œuvre émouvante et humoristique désormais reconnue par le Fonds international pour la promotion de la culture placé sous l'autorité de l'UNESCO en attendant l'objectif final qui vise la création d'un espace entièrement dédié au monde imaginaire de Fernand Chatelain.

vie des cantons

Voix au Chapitre à l'Abbaye de l'Epau

Quinze ans de succès

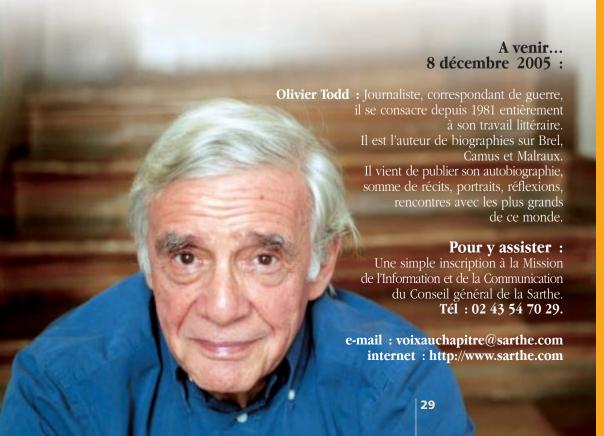
Evénement unique en France, la "Voix au Chapitre" est aujourd'hui un rendezvous unanimement apprécié d'un public sarthois assidu. Quinze ans après son lancement, ce cycle de conférences-débats entend bien continuer à surprendre et séduire en proposant une programmation de qualité à l'image de la présence le 8 décembre de l'écrivain Olivier Todd à l'Abbaye de l'Epau.

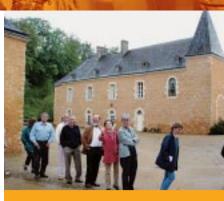
Ouvert à tous les sujets de notre temps, la Voix au Chapitre privilégie le dialogue entre l'intervenant et le public. Il offre à ce dernier un moment d'information et d'animation d'une grande qualité. Une séduisante invitation à mieux connaître et à échanger avec tous ceux et toutes celles qui, chaque jour, nourrissent la réflexion et l'actualité de notre monde.

Lieu de découvertes et de rencontres avec des personnalités de l'économie, de la culture, du sport, des médias ou de la littérature, la Voix au Chapitre, en voguant ainsi vers sa quinzième année d'existence, s'ouvre sur une nouvelle programmation riche, éclectique et passionnante.

Symbole de la libre expression et de l'ouverture aux cultures, modes et pensées, la Voix au Chapitre, qui se déroule traditionnellement à l'Abbaye de l'Epau, marque la volonté du Conseil général de la Sarthe d'offrir au public sarthois des rencontres d'un type exceptionnel favorisant l'émergence de l'écoute, de la réflexion mais aussi du talent, de l'émotion et de la compréhension. La présence au cours de ces deux dernières éditions de personnages aussi charismatiques que Sœur Emmanuelle, le PDG de France-Télévision Patrick de Carolis, le cinéaste Patrice Leconte ou l'acteur Jean-Pierre Cassel confirme la notoriété grandissante de cet événement sarthois.

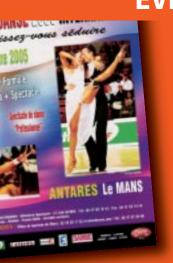
Un rendez-vous original promis cette année encore à un vif succès avec au programme la venue le 8 décembre prochain de l'écrivain Olivier Todd après celles de l'humaniste Amandine Roche et du publiciste Christophe Lambert les mois précédents.





Guide-Habitant

L'association "Les Amis de Louis Simon", avec le concours du Conseil général, propose une formation intitulée "Guide-Habitant" qui a pour obiectif de faire découvrir le patrimoine de la Sarthe. Avec des thèmes tels que "nos chemins antiques et médiévaux", "le parler sarthois" ou encore "la Sarthitude : force et faiblesse", les participants à cette formation deviendront incollables sur le patrimoine de leur département. Renseignements et inscription au 02 43 47 87 34 ou à l'adresse mail louissimon@wanadoo.fr



Une journée consacrée à la danse

Les éliminatoires commenceront vers 13 h pour se finir à 19 h. Les finales de chaque catégorie débuteront à 20 h 30 et s'enchaîneront jusqu'à 23 h. Entre les finales, les spectateurs pourront découvrir le show danseur **Marc Barbierie.** Les tarifs vont de 28 € et 25 € (tarifs réduits) dans les gradins à 73 € pour une table au bord de la piste. Renseignements au 02 47 67 34 40 ou au 02 47 55 78 43.

Masters Danse

La danse sportive s'invite à Antarès

Samedi 10 décembre, de 13 heures à minuit, la grande salle d'Antarès se transformera en piste de danse géante pour accueillir le Masters danse 2005, soutenu par le Conseil général. Au programme : valse, tango mais aussi cha-cha.

Pendant une journée, des couples de danseurs professionnels s'affronteront dans quatre compétions distinctes : ségué latines, ségué standard, open professionnel latines et World Amateur Medallist trophy latine. Une invitation au voyage à travers la danse proposée par des professionnels venus d'Europe mais aussi des Etats-Unis et du Japon. L'après midi sera consacré aux éliminatoires et le soir les couples qualifiés se retrouveront pour disputer les finales.

Robes longues et queues-de-pie seront à l'honneur pour la première catégorie de danses, dite "standard", comprenant la valse anglaise et viennoise, le tango, le slow fox et le quick step. Puis place aux paillettes et aux tenues hautes en couleurs avec la catégorie "latine" composée de la samba, du cha-cha, de la rumba, du paso-doble et du jive.

Lors de cette compétition, véritable show, les spectateurs pourront découvrir une nouvelle discipline nommée "Ségué", qui se développe depuis quelques années au sein de la fédération mondiale professionnelle. Proche des spectacles de patinage artistique, les couples évoluent seuls sur la piste pendant trois minutes en exécutant des mouvements empruntés au maximum à trois danses.

Il faudra veiller à être bien attentif car après avoir regardé les danseurs, les spectateurs pourront profiter des intermèdes entre les finales pour mettre leurs observations en pratique. Libéré pendant quelques minutes, le parquet sera disponible pour tous les amateurs désireux d'exécuter des pas de danse.

Cette épreuve sera diffusée le lendemain, dimanche 11 décembre, sur France 3, de 15 heures à 16 heures.

Jeu-concours Gagnez 10 PLACES

Pour assister à un match de la coupe ULEB de basket.

Question n°1:

Comme chaque année, le Cross Ouest-France-Pays de la Loire se déroulera au mois de janvier. Quel anniversaire fêtera-il?

□ 20 ans ? □ 25 ans ? □ 30 ans ?

Question n°2:

Quelle est la longueur de la boucle des As?

□ 800 m. ? □ 1110 m. ? □ 1440 m. ?

Nom					 							ļ									
Préno	m				 																
Adres	se				 						ı										
			ı	ı	 ı	ı	ı	ı		ı	ı	ı									

Retournez-nous vos réponses avant le jeudi 15 décembre 2005, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours Sarthe magazine n°92 - Mission de l'Information et de la Communication ~ Hôtel du Département 72072 Le Mans CEDEX 9

LA SARTHE

Ce qu'en pensent les élus de gauche

LE MAUVAIS COUP DU GOUVERNEMENT AUX PERSONNES ÂGÉES

Dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées, des milliers de français bénéficient chaque mois d'une aide financière versée par les Caisses d'Assurance Maladie pour employer une aide à domicile. Cette tierce personne vient à domicile pour assurer des tâches ménagères (ménage, cuisine, courses ...) voire quelques soins et surtout une présence.

En Sarthe, plus de 2 000 personnes bénéficient de ce dispositif (en dehors de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie - APA).

Une diminution draconienne du soutien à l'aide à domicile

Afin de faire face aux déficits abyssaux de son budget, le gouvernement Villepin vient de façon arbitraire de diminuer de 10 à 15% les crédits gérés par les Caisses Régionales d'Assurance Maladie à destination de l'aide à domicile pour les 4 derniers mois de l'année.

Mises devant le fait accompli, les associations d'aide à domicile de la Sarthe (Familles Rurales, ADMR, Aide à domicile...) et les CCAS ont été contraintes d'interrompre leurs interventions au domicile de nombreuses personnes, de suspendre toutes nouvelles prises en charge ou bien de faire financer leurs prestations directement par les bénéficiaires.

Des conséquences déplorables pour la qualité de vie de nos anciens

Les conseillers généraux de gauche sont particulièrement sensibles aux effets de ces mesures :

- diminution de la qualité de prise en charge des personnes
- remise en cause de la politique sociale du maintien à domicile ;
- menaces directes sur des centaines emplois d'aides ménagères et d'auxiliaires de vie et anéantissement des efforts promis en matière de revalorisation de ces métiers ;
- risque de dégradation de l'état de santé de certaines personnes nécessitant ensuite une prise en charge plus importante par l'intermédiaire de l'APA ou un placement en établissement.

Vous pouvez compter sur notre vigilance et notre détermination pour lutter à vos côtés contre ces décisions profondément dommageables à toute l'action sociale en faveur des personnes âgées.

Pour tout contact: 02.43.54.72.24 - elus-de-gauche@cg72.fr

Le mot de la majorité

UN DÉPARTEMENT PILOTE **POUR LE LOGEMENT SOCIAL**

Le logement social n'est pas une compétence obligatoire des Conseils généraux. Il nous semblait pourtant inconcevable que notre collectivité se désintéresse d'une politique aussi essentielle pour la cohésion sociale de notre département. Nous sommes en effet convaincus que le logement au même titre que l'emploi et l'éducation constitue l'un des piliers de notre modèle social. Comment traiter sérieusement des problèmes d'insertion, de vie collective, d'intégration si les pouvoirs publics ne mettent pas tout en œuvre pour que chacun puisse bénéficier d'un logement décent.

Depuis une quinzaine d'années, notre collectivité a donc décidé de mener une politique particulièrement volontariste en la matière. Ces actions concernent la construction, l'acquisition, l'amélioration ou la réhabilitation de logement. Pour l'année 2005, ces interventions représentent plus de 5,3 millions d'euros et s'adressent aussi bien aux organismes d'H.L.M qu'au communes ou aux particuliers.

Dans cette perspective, 2005 représente une année charnière pour notre collectivité. En effet, le Conseil général s'est vu déléguer la gestion du fond de solidarité logement par l'acte 2 de la décentralisation. Mais, conscient de l'importance des enjeux, il a aussi décidé d'assumer directement l'attribution des aides publiques au logement et à la pierre. Cette évolution permettra de rendre la politique du logement plus cohérente et plus adaptée aux besoins des sarthoises et des sarthois.

D'autre part, en juin dernier l'assemblée départementale a voté unanimement la création d'une aide à la viabilisation de terrains communaux destinés à la construction de logements individuels sociaux. D'un montant maximum de 15 000 euros par logement, cette aide nouvelle devrait permettre au maires sarthois de s'engager dans ce type de projet pour un coût financier raisonnable pour les communes. Le Conseil général travaille ainsi au développement d'une politique plus solidaire encore avec les collectivités locales.

L'investissement dans la politique de logement sociale n'a jamais atteint ce niveau en Sarthe et font de notre collectivité un département pilote qui le situe parmi les premiers au niveau national pour le volume de ses interventions.

